

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROCBARON
SÉANCE du 18 décembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROCBARON

Nombre de Membres :

En exercice 29

Présents 20

Votants 24

Date de la convocation 11/12/2023

L'AN DEUX MIL VINGT TROIS LE DIX-HUIT DECEMBRE à NEUF HEURES TRENTE

Le Conseil Municipal de ROCBARON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude **FELIX**, Maire.

Etaient Présent(e)s : Jean-Luc LAUMAILLER, Cécile LAYOLO, Michel PERRAUD, Gilles AGARD, Andrée SACCOMANNI, Laëtitia ZUBER, Julien COTAN, Virginie PIOLI, Boris AYASSE, Véronique BRIDON, Michel ROUDEN, Sandra IANNETTI, Christophe GENIEYS, Olivier ROSNOBLET, Marie-Chantal ROBERT, Corinne BERTANI, Isabelle ROL, Jacques SILVESTRE.

Absent(e)s représenté(e)s : Josselin BERTELLE représenté par Jean-Claude FELIX, Isabelle FILOMENO représentée par Christophe GENIEYS, Christophe BERNIER représenté par Cécile LAYOLO, Jessica HOET représentée par Corinne BERTANI.

Absent excusé : Frédéric M'BATI, Isabelle MOUTON, Virginie BARTOLI, Dominique QUINCHON, Sophie AMICE , Robert ALBERGUCCI

Secrétaire : Olivier ROSNOBLET

Le secrétaire de séance acte : 4 procurations, 20 présents. Le quorum est atteint.

01 – Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 20/11/2023.

Approuvé à l'unanimité

02- Convention de mise à disposition d'un volontaire service civique CDOS

Approuvé à l'unanimité

03- Convention d'engagement d'un service civique développement durable

Approuvé à l'unanimité

04- Ouverture des crédits au budget principal 2024

Approuvé à l'unanimité

05- Instauration de la prime de pouvoir d'achat

Approuvé à l'unanimité

06- Convention DISIGN avec le CDG 83

Approuvé à l'unanimité

07- Modification du tableau des effectifs communaux

Approuvé à l'unanimité

08- Institution du droit de préemption urbain

Approuvé à l'unanimité

09- Acquisition de la parcelle AH 3
Approuvé à l'unanimité

10- Décision de soumettre les divisions foncières ZA et ZN à déclaration préalable
Approuvé à l'unanimité

Le Maire
Jean Claude FELIX

